



Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

Rumilly, le 29 novembre 2011

➤ Décision du Maire

Prise en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Municipal (Article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales)

Nature de l'acte : 1.1 Marchés Publics

Objet : Marché n° 2010-59 à bons de commande pour fourniture de livres pour la Médiathèque – reconduction pour les quatre lots au titre de la deuxième année.

Décision n° : 2011-248

Nos réf. : PB/MCW/SB

Le Maire de la Commune de RUMILLY,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2122-22 ;

VU le Code des marchés publics, notamment en application des articles 1 et 28 ;

VU la délibération en date du 28 mars 2008 par laquelle le Conseil Municipal l'a chargé, par délégation, de prendre certaines des décisions prévues à l'article L2122-22 susvisé, modifiée par délibération du 28 mai 2009 ;

CONSIDERANT l'avis d'appel public à la concurrence en date du 3 décembre 2010 sur le site de la Mairie, le portail www.marchés-publics.info, au journal le Dauphiné Libéré et au BOAMP ;

CONSIDERANT que la concurrence a joué correctement,

DECIDE

Article 1^{er}

Le marché à bons de commande relatif à la fourniture de livres pour la médiathèque est reconduit comme suit :

N°et Nature du lot	Attributaires	Montants	Période de reconduction
1- Acquisition de livres pour adultes	DECITRE 30, rue du Président Kruger BP 3815 69356 LYON Cedex		Du 07/03/2012 au 07/03/2013
	AU COIN DU LIVRE 13 Avenue Charles de Gaulle 74150 RUMILLY	Montant minimum annuel HT : 15 000.00 €	Du 02/03/2012 au 02/03/2013
	A PLUS ALBANAIS Les Mots en Cavale 9, Avenue Charles de Gaulle 74150 RUMILLY	Montant maximum annuel HT : 33 000.00 €	Du 02/03/2012 au 02/03/2013

N°et Nature du lot	Attributaires	Montants	Période de reconduction
2- Acquisition de livres pour la Jeunesse	L'ILE AUX LIVRES 9, rue Royale 74000 ANNECY A PLUS ALBANAIS Les Mots en Cavale 9, Avenue Charles de Gaulle 74150 RUMILLY	Montant minimum annuel H.T. : 8 000.00 € Montant maximum annuel H.T. : 20 000.00 €	Du 02/03/2012 au 02/03/2013 Du 02/03/2012 au 02/03/2013
3- Acquisition de bandes dessinées	LIBRAIRIE 9^{ème} Quai Annecy BD 9, rue Royale 74000 ANNECY	Montant minimum annuel H.T. : 4 000.00€. Montant maximum annuel HT. : 8 000.00 €	Du 18/03/2012 au 18/03/2012
4- Ouvrages pour adultes et jeunes d'éditeurs peu ou mal diffusés dans le circuit courant	COLLINE DIFFUSION 25 rue Caristie BP 20059 84100 Orange.	Montant minimum annuel H.T. : 800.00€ Montant maximum annuel H.T : 3 200.00 €	Du 02/03/2012 au 02/03/2013

Article 2

La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune et un extrait en sera affiché à la porte de la mairie.

Ampliation en sera adressée à Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie.

Le Maire,

P. BECHET.